

Action 1 : Une meilleure connaissance du TMD en Nord-Pas-de-Calais

Contexte : La présente étude a montré qu'il existait finalement assez peu de données sur le TMD en France et en région Nord-Pas-de-Calais (même si depuis plusieurs années des études sur la connaissance du TMD ont été menées). En particulier, il est difficile d'avoir une vision fine de ce qui se passe sur le réseau routier et sur le réseau ferré, rendant ainsi difficile l'objectivation des études liées aux TMD.

L'objectif visé ici par cette action est donc de mieux connaître les flux TMD sur la région et des risques qui lui sont associés. Il s'agit en conséquence d'organiser un recueil régulier des données TMD sur la région. Cela passe avant tout par la définition d'un certain nombre d'indicateurs à suivre. Par exemple :

Pour la route :

- le volume et la part du trafic TMD par axes routiers (mise en place de comptages sur les principaux axes. La carte d'affectation des trafics peut servir de base pour l'identification des points de comptage ;
- les flux OD du transit TMD qui restent encore majoritaires par rapport aux flux internes ou en échange avec la région : réalisation d'enquêtes OD sur les principales infrastructures routières en particulier sur les autoroutes ;
- les accidents impliquant des véhicules transportant des MD (au-delà des seuls fichiers BAAC qui ne recensent que les accidents corporels) en s'appuyant sur les données provenant des SDIS.

Pour les établissements générateurs (sites Seveso en particulier) de flux de MD :

- les approvisionnements et/ou expéditions de MD par le biais d'enquête.

Pour le fer :

- les itinéraires des trains transportant des MD ;
- le nombre de trains TMD circulant sur les principaux tronçons ferrés ;
- le type de matières dangereuses transportées ;
- les accidents TMD ;

Pour les voies navigables :

- le type de matières dangereuses transportées, en améliorant le recueil de l'information concernant les produits transportés (car aujourd'hui seule la nature des marchandises selon leur NST est connue sans savoir s'il s'agit effectivement de MD ou non) ;

Pour mener à bien cette action, la constitution d'un groupe de travail rassemblant les principaux acteurs du TMD en Nord Pas-de-Calais doit être réalisée (en lien avec action 0 précédente) : SNCF, VNF, DIR, SPPPI, DREAL, DDTM, SDIS, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, Conseils Généraux. Ce groupe de travail pourrait réfléchir sur les moyens humains et financiers annuels que chacun peut y consacrer, sur la définition des indicateurs de suivi à mettre en place, la centralisation des données, les études à lancer.

La diffusion de ce rapport d'étude auprès des différents acteurs concernés de près ou de loin par le TMD (DIR, VNF, SNCF, entreprises génératrices de MD...) et d'une fiche de synthèse (fiche de type « communication » avec éléments graphiques et chiffres clés) peut être une première idée à exploiter.